

Camping Municipal de Besançon Chalezeule - Homologation des tarifs pour la saison 2007

M. l'Adjoint MARIOT, Rapporteur : Le Conseil d'Administration de la Fédération Française de Camping Caravaning a proposé les tarifs de l'année 2007 du camping de Besançon-Chalezeule.

Redevances 2007 - Emplacements sur le camping

Les redevances journalières de séjours s'entendent de l'heure d'arrivée au lendemain 12 heures puis par période de 24 heures. Les redevances sont payables d'avance. Les emplacements doivent être libérés à 12 heures.

Redevances principales par jour	Juillet- Août		% évolu- tion	Basse saison		% évolu- tion
	2006	2007		2006	2007	
Emplacement camping (comprend une voiture + caravane ou tente ou camping car)	5,15 €	5,25 €	1,94	4,60 €	4,70 €	2,17
Emplacement double essieux	23,00 €	24,00 €	4,35	23,00 €	24,00 €	4,35
Campeur de 13 ans ou plus	3,75 €	3,85 €	2,67	3,45 €	3,55 €	2,90
Campeur de moins de 13 ans	1,85 €	1,90 €	2,70	1,70 €	1,75 €	2,94
Groupes à partir de 10 personnes, sur réservation uniquement : par personne, sans distinction d'âge	4,75 €	4,95 €	4,21	4,15 €	4,25 €	2,41
Prestation supplémentaire par jour						
Branchement électrique 6 ampères	3,30 €	3,50 €	6,06	3,40 €	3,50 €	2,94
Voiture supplémentaire (après accord du régisseur)	2,00 €	2,00 €		2,00 €	2,00 €	
Visiteur (1)	2,00 €	2,00 €		2,00 €	2,00 €	
Supplément animal (chien)	1,00 €	1,00 €		1,00 €	1,00 €	
Frais de réservation	5,00 €	5,00 €		5,00 €	5,00 €	
Garage mort	5,15 €	5,25 €	1,94	4,60 €	4,70 €	2,17
% d'augmentation moyen			2,17			1,81

1) les campeurs peuvent recevoir des visiteurs à l'accueil. Si ceux-ci sont admis à pénétrer dans le terrain de camping, le campeur qui les reçoit est tenu d'acquitter une redevance, dans la mesure où le visiteur a accès aux prestations et / ou installations de terrain de camping.

La Fédération Française de Camping Caravaning propose à ses adhérents* une carte de fidélité donnant droit à des réductions : « 1 nuit offerte pour 5 nuits payées », offre valable sur l'ensemble de ses terrains (hors électricité et taxe de séjour).

*Membres de la FEDERATION FRANCAISE DE CAMPING ET DE CARAVANING porteurs de la vignette FFCC au millésime de l'année en cours ou de la carte fédérale 2007 (cartes en vente au bureau : 27,50 € cartes familiales ; 18,30 € cartes individuelles).

Une réduction de 10 % sur les redevances principales ci-dessus est consentie aux campeurs de nationalité étrangère porteurs de la CARTE CAMPING INTERNATIONALE.

La taxe de séjour, dont le montant est fixé par la commune de Chalezeule, est ajoutée à la redevance journalière.

Tarifs de location de bungalows toilés à la semaine - saison 2007

Ces installations ont été inaugurées en 2006 avec deux structures démontables.

Les arrivées doivent avoir lieu impérativement le samedi à partir de 16 h.

Les départs doivent se faire impérativement le samedi avant 10 h.

Type	31 mars au 16 juin	16 juin au 7 juillet	7 juillet au 28 juillet	28 juillet au 18 août	18 août au 1 ^{er} septembre	1 ^{er} septembre à fermeture
Bungalows toilés 4-5 pl.	210 €	260 €	320 €	370 €	260 €	210 €

Animaux : 7 €

Frais de dossier : 10 €

- Ces tarifs de location à la semaine sont tout compris.
- La literie, couvertures et oreillers sont fournis dans les bungalows.
- Les draps et housses d'oreillers ne sont pas fournis.

Une caution de 160 € pour la location et une autre de 40 € pour la propreté des lieux, sont rendues lors de la remise des clefs (au départ), après vérification de l'état des lieux.

Conformément à l'article 14.1 de la convention de délégation de service public du 31 décembre 2004, le Conseil Municipal est invité à procéder à l'homologation de ces nouveaux tarifs, applicables jusqu'au 30 septembre 2007, le camping étant fermé du 1^{er} octobre au 31 décembre.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions n° 3 et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 26 décembre 2006.